



Chambre des Territoires de Corse
Camera di i Territorii di Corsica

Session du 12 avril 2021

Sessione di u 12 d'aprile di u 2021

Lieu : Bastia

Décision N° 2021-13

Objet : Travaux de la commission Politique forestière

Oggetu : Travagli di a cummissione Pulitica furestiera

L'an deux mille vingt et un, le douze avril, la Chambre des Territoires convoquée le 25 mars 2021 s'est réunie dans la Salle 1113 en visioconférence, sous la présidence de M. Gilles SIMEONI, Président de la Chambre des Territoires.

Etaient présents : Mmes et MM.

ALBERTINI Don Marc, ARRIGHI Fabien, BIANCUCCI Jean, GIANNI Jean-Jacques, GIUSEPPI Jean, GUIDICELLI Lauda, LUCIANI Saveriu, MARCELLESI Pierre, MARTINETTI Achille, MAUPERTUIS Marie-Antoinette, MORGANTI Jean-Toussaint, PONZEVERA Juliette, POZZO DI BORGO Louis, PROSPERI Rosa, SAVELLI Pierre, SARGENTINI François, VANNI Hyacinthe

Etait absent, excusé et représenté :

ANGELINI Jean-Christophe représenté par Monika SCOTTO (ADEC)

Etaient absents et excusés : Mme et M.

CECCALDI Attilius, POLI Antoine

Etaient absents : Mmes et MM.

BERTOLOZZI Paul-Antoine, BORROMEI Vanina, CARLOTTI Pascal, CECCOLI François Xavier, DOMINICI Jean-Baptiste, FAZI Bianca, GIACOMETTI Josepha, M. LUCCIONI Jean-Baptiste, MARCANGELI Laurent, MARCHETTI François-Marie, MARIOTTI Marie-Thérèse, MORTINI Lionel, NICOLAI Marc-Antoine, TALAMONI Jean-Guy, TOMASI Petr'Antone

- VU** La loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République et son décret d'application n° 2017-1684 du 14 décembre 2017.
- VU** L'ordonnance n° 2016-1562 du 21 novembre 2016 portant diverses mesures institutionnelles relatives à la Collectivité de Corse.
- VU** Le rapport de M. le Président de la Chambre des Territoires N° 2021-13, relatif au point sur les travaux de la commission Politique forestière.



Chambre des Territoires de Corse Camera di i Territorii di Corsica

LA CHAMBRE DES TERRITOIRES

A l'unanimité des membres présents

APPROUVE

La contribution de la Commission émise dans le cadre de la rédaction Programme pour la Forêt et le Bois de Corse 2021-2030, telle qu'annexée au rapport qui demande que le programme soit retravaillé afin d'être à la hauteur des enjeux de relance de la filière Bois en Corse.

DEMANDE

En conséquence, que :

- La Commission Politique Forestière de la Chambre des Territoires soit désignée comme la structure qui suit la mise en œuvre de cette politique ;
- La gouvernance soit clarifiée et qu'un élu référent soit désigné au sein du conseil exécutif ;
- La commande publique soit affichée comme un outil majeur de relance de la filière ;
- La problématique liée au pastoralisme et à la multifonctionnalité de la forêt soit incluse dans le programme
- Des actions importantes soient mises en œuvre pour améliorer la desserte et l'accès aux infrastructures.

VALIDE

Les orientations proposées pour sauvegarder et relancer la filière dans le cadre d'un « Kit production » à inscrire dans le Plan de relance portant sur :

- La formation
- L'aide à l'installation
- Le soutien à la multifonctionnalité
- La relance par la commande publique
- Une politique de grands travaux pour améliorer la desserte.

ADOPTE

Une méthodologie de réponse conjointe au questionnaire de la Commission européenne, au nom de la Collectivité de Corse sur la base des contenus largement débattus et actés au cours des travaux de la commission Politique Forestière.

Le Président de la Chambre des Territoires

Gilles Simeoni